

# Découvertes sur les sectes & religions

Trimestriel n° 70 È 1<sup>er</sup> juillet 2006

PAF du numéro : 2,50 " - Abonnement : 10 " - Abonnement Internet : 3 "

Commission paritaire : 73373 - Reproduction interdite - Les informations et articles de presse repris dans cette publication n'engagent que leurs auteurs. Impression : Cité des associations de Marseille.

Directeur de publication : Didier Pachoud



*G.E.M.P.P.I. Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu*



## - Informations liées aux dérives sectaires et à des mouvements contestés

Art of living, Sri Sri Ravi Shankar  
Communauté de St Jean  
Communication facilitée, psychophanie  
Communion de Satonnay  
Croix de Dozulé  
Eglise universelle du royaume de Dieu  
Europe et international (FECRIS, Conseil Ministres Belge, affaire Gettliffe, MISA)  
Evangéliques  
Gourous hindouistes (Baba Ramdev, Sri Sri Ravi Shankar, Amma, Sai Babaí )  
HUE-SHY, Luong Minh Dang  
Instinctothérapie  
Intégrisme, obscurantisme  
Joie et loisirs  
Laïcité, Droits de l'Homme  
Légionnaires du Christ  
Marabouts  
Médecines parallèles, santé, psychothérapies  
MIVILUDES et parlementaires  
Nouvelle association  
Satanisme, gothisme  
Scientologie  
Témoins de Jéhovah  
Tribu KA

- Appel à témoignages, diffusion de films (P.21)

- Programme colloque national organisé par le GEMPPPI (3) le samedi 21 octobre 2006

« Sciences, pseudo sciences et thérapeutiques déviantes » *Approche pratique et éthique* (P.21)

- Nouvelles publications : « L'empire des coachs » et « Le phénomène des sectes » (P. 24)

**Editeur : GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20**

gempipi@wanadoo.fr - ☎ 04 91 08 72 22 - <http://www.ifrance.com/sectes-info-gempipi/>  
Association loi 1901, pour l'aide et l'information des victimes de dérives sectaires, membre de la  
FECRIS, ONG auprès du Conseil de l'Europe ([www.fecris.org](http://www.fecris.org)). Pour participer à notre action :  
Bienfaiteur : 30 " ; Soutien 16" ; Sympathisant : 3 " ; Adhésion actif : (Nous contacter)

## Art of Living

**Art of Living, le règne des gourous médiatiques s'installe en Inde**  
Le Monde - 12.04.2006. Assis sur un fauteuil posé sur un piédestal, habillé d'une robe de satin jaune, Nirmal Swami jauge d'un air satisfait les deux cents personnes qui se pressent à ses pieds. La cinquantaine chauve, il a abandonné ses mains aux massages des femmes et ses pieds à ceux de Maneka Gandhi, belle-fille de l'ex-premier ministre Indira Gandhi. Il est 21 heures dans cette villa d'un quartier huppé de New Delhi, et les visiteurs, la plupart issus de la haute bourgeoisie, attendent. Tenu par ses fidèles pour une incarnation de Shiva, le " gentil " dieu consolateur des affligés, Nirmal Swami reçoit les jeudi, vendredi et samedi. La séance dure de 21 heures à 2 heures du matin. Les élus appelés par lui à exposer leurs problèmes sont peu nombreux parmi ceux qui attendent, mais tous repartent illuminés, comblés. " Le gourou n'a pas besoin de parler, il illumine par sa présence ", affirme Sanjiv Kakar, fidèle de Sri Ravi Shankar, fondateur de The Art of Living, qui revendique plus de vingt millions de fidèles à travers le monde. L'écoute des commentaires ou des textes religieux revit avec les moyens de communication modernes - télévision, vidéo, disque compact. Ces chaînes ne se limitent plus à l'Inde, mais visent les Indiens de la diaspora et par là même des marchés nouveaux. Aastha (" croyance ") est par exemple diffusée aux Etats-Unis et le sera bientôt au Canada et en Grande-Bretagne. Les gourous ciblent aussi des publics nouveaux, prêts à payer des sommes importantes pour soulager leur stress ou améliorer leurs performances. " Dans les grandes villes, le programme de sept jours d'un gourou peut se monter à 1 million de roupies - environ 19 000 euros - ", affirme M. Kumar. M. Sanjiv Kakar enseigne d'après les préceptes de Ravi Shankar à des hommes d'affaires anxieux " de développer leurs capacités, d'obtenir un esprit clair pour être à même de prendre de meilleures décisions, de contrôler leur tension ". Selon la luxueuse brochure de The Art of Living, des compagnies comme American Express, Crédit suisse, Citibank, la Banque mondiale ont envoyé leurs employés suivre le " Programme pour les cadres de société ". Ravi Shankar a des programmes pour toutes les catégories imaginables de publics - femmes, prisonniers, drogués, malades du sida, etc. Des cours sont destinés aux enfants de 8 à 15 ans " pour les éveiller à ce qu'ils sont et au monde dans lequel ils vivent " et aussi aux adolescents " pour leur permettre de relâcher leurs émotions négatives ". Le phénomène englobe toutes les catégories de la population, des politiques aux acteurs de cinéma en passant par les grands capitalistes. " Sanctionné par les élites, il est devenu un fait commercial ", explique M. Kumar, qui souligne " la compétition engagée entre différents gourous ". Au-delà du commerce, ce regain traduit aussi, selon M. Kumar, " une indication du désenchantement face à la modernité, une recherche de bonheur et de satisfaction ".

### Art of Living, une multinationale de la méditation

16 février 2006 - n°2154 - NOUVEL OBSERVATEUR. Dans la liste des VIP qui participeront à l'anniversaire de ses 50 ans, des dignitaires indiens, chinois, chiliens. Bill Clinton. Et même côté français... Edith Cresson ! De tous les gourous, Sri Sri Ravi Shankar, le fondateur d'Art of Living, est décidément le plus « world company » de tous. Sa Sainteté a même été invitée à Davos, le rendez-vous des puissants. Assis dans un fauteuil doré, entouré de cadeaux apportés par ses visiteurs, fruits, fleurs, gâteaux, Sri Sri assène : «Le monde est devenu global. Ma mission était de parcourir la planète. Mon message d'amour est universel.» Universel, l'ashram d'AOL, à Bangalore, l'est sans aucun doute. A la cantine, Russes, Ukrainiens, Japonais, Français - chacun a un badge avec son nom et sa nationalité - sont assis par terre, à l'indienne, un plateau sur les genoux : la nourriture est d'ailleurs étonnamment peu épicée, histoire de convenir aux délicats palais occidentaux. Tout ce petit monde se retrouve à 7 heures dans le hall de méditation, une espèce de grand gâteau à la chantilly tout recouvert de marbre et de roses. Sur fond de musique New Age, les disciples chantent, tapent des mains, puis se lèvent pour danser et tournoyer. Deux Occidentaux, avec des tee-shirts «guerriers de l'amour», ondulent, yeux fermés, en transe. Au milieu, sur la scène, Sri Sri Ravi Shankar, en pleine méditation, est étendu sur un canapé. A la fin des incantations, il sortira de son mutisme. Et dispensera quelques aphorismes - en anglais - à son auditoire ravi. AOL est une vraie entreprise globale. Sauf que tout le monde est volontaire. Prenez l'armée de professeurs formés aux techniques de méditation estampillée AOL. Ce sont tous d'anciens élèves, bénévoles, évidemment. AOL a ainsi des « bureaux » dans 140 pays, enfin 141, depuis l'ouverture du dernier au Kazakhstan. Ce qui ferait au total quelque 2 à 3 millions

d'adeptes dans le monde. La spécificité d'AOL ? Ses recrues sont souvent des diplômés, AOL est même doté d'un service de presse qui compte trois anciens journalistes économiques ! Nathalie, suisse, 37 ans, est arrivée à l'ashram il y a douze ans. «J'avais un job, un appartement, mais il me manquait quelque chose. Ici, j'ai tout de suite senti que j'avais trouvé.» A l'époque, Sri Sri n'avait encore que peu de fidèles. «D'ailleurs, les Indiens ne le connaissaient pas vraiment. C'est à l'étranger que son influence s'est développée. Et c'est par le biais de la diaspora qu'il a reconquis son propre pays.» Sri Sri a su cibler son public. En s'attaquant au mal du siècle : le stress. «Nos techniques de méditation permettent à tous de se débarrasser de ses mauvaises énergies», dit le gourou. Du coup, les cours AOL font un tabac dans les milieux d'affaires, notamment chez tous les ingénieurs, qu'ils soient à Bangalore ou en Californie. Le gouvernement indien sponsorise des programmes AOL pour ses employés pour les aider à «être plus efficaces». Mais que fait le Medef ? <<Spécial Inde Naissance d'un géant Une multinationale de la méditation.htm>>

## Communauté de St Jean

**Vocations religieuses: le pape recommande la prudence aux frères de St-Jean**  
CITE DU VATICAN, 15 fév 2006 (AFP) - Le pape Benoît XVI a recommandé la prudence mercredi dans le recrutement de nouveaux religieux et religieuses à la congrégation Saint-Jean, une communauté qui a plusieurs fois défrayé la chronique en France. Quelque 1.800 adeptes de la congrégation ont assisté à l'audience hebdomadaire du pape à l'occasion du 30ème anniversaire de la fondation de ce mouvement par un religieux dominicain français, le père Marie-Dominique Philippe, et présent dans 21 pays. "Que votre pèlerinage soit un temps de renouveau, prenant soin de vérifier ce qui a été vécu pour en tirer tous les enseignements et pour opérer un discernement toujours plus profond des vocations qui se présentent et des missions auxquelles vous êtes appelées, dans une collaboration confiante avec les pasteurs des Eglises locales", leur a dit le pape. La "famille saint-Jean" est un mouvement très prosélyte dont le succès dans le recrutement de nouveaux adeptes, souvent très jeunes, tranche avec la faiblesse des vocations religieuses en Europe occidentale. Mais les frères de Saint-Jean, connus sous le nom de "petits gris" en raison de la couleur de leur robe, ont plusieurs fois alimenté la chronique des faits divers, conduisant le Vatican à placer la congrégation sous surveillance en 2003. En août 2001, un religieux de la communauté de Boulogne-Billancourt (région parisienne) a été mis en examen pour viol sur une jeune femme. En février 2002, une jeune religieuse dépressive avait mis le feu à la voiture de sa communauté à Saint-Jodard (Loire, centre de la France). En 1997, le cardinal Jean-Marie Lustiger, alors archevêque de Paris, avait retiré la charge d'aumônerie du lycée privé Stanislas qu'il avait auparavant confiée à la congrégation. En mars 2005, le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, a retiré la reconnaissance de l'Eglise à une communauté féminine affiliée à la "famille Saint Jean", "les petites soeurs de la compassion, d'Israël et de Saint-Jean". De graves dérives sectaires avaient été constatées dans cette communauté créée par une religieuse d'origine hongroise, Mère Myriam.

## Communication facilitée

**Parlent-ils avec elle?** L'EXPRESS / 26 janvier 2006. Une «thérapeute» affirme faire communiquer les victimes de lourds handicaps cérébraux ou de comas. La justice enquête «C'est une méthode révolutionnaire!» affirme Anne-Marguerite Vexiau, orthophoniste parisienne de 58 ans, en vantant les mérites de la Communication facilitée (CF), qui, selon elle, «donne la parole» à ceux qui ne l'ont pas - autistes, infirmes moteurs cérébraux, mais aussi polyhandicapés grabataires ou comateux. Anne-Marguerite Vexiau soutient la main de son patient, dont elle tend l'index vers un clavier d'ordinateur. Elle frappe les touches, en suivant, dit-elle, les «impulsions» de la personne handicapée: une succession de mots s'inscrit sur l'écran. Ces séances de «communication d'inconscient à inconscient» sont payantes et remboursables par la Sécurité sociale. Mais elles font l'objet, depuis septembre 2005, à Saint-Brieuc, d'une information judiciaire pour escroquerie et exercice illégal de la médecine. Trois ans auparavant, déjà, la Ddass et le conseil général des Côtes-d'Armor avaient interdit, pour manque de garanties éthiques, la CF dans un foyer pour grands handicapés, Ker Spi, à Plérin, où Anne-Marguerite Vexiau avait formé deux praticiens. A la tête d'un réseau de plusieurs dizaines de

«disciples» et d'une école de formation, Anne-Marguerite Vexiau se flatte d'avoir recueilli 1 900 signatures au bas d'une pétition de soutien, surtout celles de parents d'enfants handicapés. Mais la CF, appelée aussi «**psychophanie**», est de plus en plus controversée. Des spécialistes de la rééducation la qualifient de «charlatanesque» ou d'«ésotérique». Président de l'Association des médecins rééducateurs hospitaliers de Bretagne, le Dr Luc Cavé dénonce cette méthode qui «peut s'avérer dangereuse et déstabilisante pour les familles». Par exemple lorsque Anne-Marguerite Vexiau fait dire à un handicapé qu'il manquait d'amour quand il était dans le ventre de sa mère ou qu'elle amène une petite fille à déclarer qu'elle désire la mort du fœtus que porte sa maman. «L'état de nos résidents qui ne peuvent plus utiliser la CF s'est plutôt détérioré», rétorque Jean Lucas, président du foyer Ker Spi. Cependant, il précise: «Nous n'adhérons pas à tout ce que fait Anne-Marguerite Vexiau, surtout la communication avec les fœtus et les morts.» La «thérapeute» assure en effet qu'un fœtus lui «a exprimé sa peur de naître avec une mère fragile» et qu'elle a pu entrer en liaison avec un embryon décédé, via l'inconscient de sa mère. «Je communique avec l'âme indépendamment de l'enveloppe charnelle», affirme-t-elle. Étrangement, le ministère de la Santé ne s'est toujours pas décidé à demander une évaluation scientifique sur la CF à la Haute Autorité de santé.

## Communion de Satonnay

**Un faux évêque condamné à un an de prison ferme pour escroquerie.** 8 fév 2006 (AFP) - Un faux évêque, responsable de la secte "La communion de Satonnay", a été condamné mercredi par le tribunal correctionnel de Mâcon à un an de prison ferme pour avoir escroqué des "fidèles". Une peine d'au moins un an de prison ferme avait été requise à l'encontre de Marc Arbinet, 51 ans, qui conteste les faits. Il a annoncé son intention de faire appel de sa condamnation. Il était poursuivi pour avoir recueilli quelque 169.000 euros auprès de personnes âgées principalement, entre 2000 et 2003, pour des oeuvres qu'il avait fondées, en invoquant sa qualité de prêtre de l'Eglise catholique romaine. Seuls les dons supérieurs à 5.000 francs ou 762 euros ont été retenus par la justice. Aucune des victimes présumées ne s'est constituée partie civile pour obtenir des dommages et intérêts, avait fait valoir sa défense, lors de l'audience du 11 janvier. M. Arbinet a affirmé avoir utilisé ces fonds notamment pour réparer une église dont il est propriétaire et dont il voulait faire don à "La communion de Satonnay". Ce prêtre intégriste, excommunié par l'Eglise catholique, était responsable de cette association, créée en 1988 et recensée comme secte dans un rapport parlementaire en 1995. M. Arbinet avait coutume de rassembler dans la commune de Saint-Maurice-de-Satonnay (Saône-et-Loire) entre 200 et 250 fidèles", venus principalement de l'est de la France, le troisième dimanche de mai, date à laquelle la Vierge Marie lui serait apparue, ainsi qu'en août et en octobre. Il avait déjà été condamné pour escroquerie à dix mois de prison avec sursis, en novembre 1997, par le tribunal correctionnel de Mâcon, peine confirmée en appel. La justice lui reprochait à l'époque d'avoir recueilli plus de deux millions de francs (304.898 euros) auprès de 14 personnes, entre 1989 et 1993. Ce n'est pas l'usage de titres religieux qui constitue une infraction, mais l'usage frauduleux de la qualité d'ecclésiastique pour se faire remettre des fonds. Après avoir été novice dans plusieurs monastères, Marc Arbinet avait été ordonné prêtre à Rome en 1976 selon le rite de Pie V par l'évêque dissident Mgr Ngo Tinh Duc, puis consacré évêque peu après. Dès 1977, il avait été excommunié par l'archevêché d'Autun, condamnation confirmée ultérieurement par Rome.

## Croix de Dozulé

**L'histoire de la croix Dozulé.** CLICANOO. Le journal de l'île de la Réunion. 17 janvier 2006 On dénombre près de 40 croix Dozulé à la Réunion. Celles-ci se caractérisent par leur impressionnante dimension. Hautes, bleues et blanches, lumineuses, les croix d'amour, également appelées croix glorieuses, sont l'œuvre des ouvriers de la croix d'amour. Les ouvriers de la croix d'amour craignent les pires catastrophes pour l'humanité si ces croix ne prolifèrent pas. Une crainte expliquant ainsi une certaine volonté d'en installer le plus possible et de les faire bénir. Mais l'évêché ne l'entend pas de cette oreille et recommande la prudence aux prêtres, tandis qu'une incontrôlable nébuleuse d'associations s'est emparée du message de Dozulé, le lieu des apparitions du Christ à l'origine de l'élévation des croix glorieuses. À chaque endroit où la croix de 7m38 sera construite et où sera dite

la prière de Dozulé, ce lieu sera protégé de tout cataclysme, cela vient de Jésus : dit ce message de Dozulé qui circule sur l'île depuis plusieurs mois... «Seule ma croix d'amour peut faire barrage au Mal, arrêter les peuples en guerre, repousser les maladies contagieuses (...). Que vous soyez de France ou d'ailleurs, la croix du Seigneur veillera toujours sur ses enfants qui donnent leur terrain, leur argent (Ndlr : une croix vaut entre 600 et 2300 euros), pour faire naître une croix d'amour, ses enfants qui la fabriquent, la posent. Une de ces croix bleue et blanche, haute de 7m38, entourée d'un néon lumineux et orientée d'est en ouest, a été installée à la Plaine des Cafres en décembre 1999. Ce fut la troisième croix glorieuse, après celle du Guillaume et du Quartier français, à être installée à la Réunion par les ouvriers de la croix d'amour, venus de métropole. Entre 1972 et 1978, à Dozulé - petit chef-lieu de canton du Calvados -, une femme d'une cinquantaine d'années nommée Madeleine Aumont aurait eu des apparitions : le Christ lui annonçant son prochain retour en gloire, et demandant, avec la minutie et la précision d'un architecte, la construction d'un bassin de purification et d'une croix glorieuse de 738 m - soit la hauteur du Golgotha, et deux fois celle de la Tour Eiffel-, pour que Dozulé soit épargné par le cataclysme annoncé. L'évêque de Bayeux, puis le cardinal Ratzinger, refusent de reconnaître ces apparitions et interdisent la construction d'un sanctuaire à Dozulé. L'idée est reprise par de nombreuses associations - dont certaines à tendance sectaire, comme les Amis de la croix glorieuse de Dozulé (ACGD). Une femme se faisant appeler JNSR (Je ne suis rien, ou encore Jésus notre seigneur revient) prend le relais de la dame Aumont et propose de construire des centaines de croix de 7m38... D'après les derniers recensements, 7000 croix d'amour seraient dispersées sur tous les continents, et se développeraient essentiellement en Afrique ces derniers temps. La Réunion n'échappe donc pas au phénomène.

**La Chaloupe Saint-Leu : Ils attendent la Vierge.** CLICANOO/Journal de l'île de la Réunion - [17 janvier 2006]. «Une apparition de la Vierge est prévue pour le 8 février prochain. C'est un mystérieux groupe de prière de la Chaloupe Saint-Leu qui l'annonce. Depuis des mois, le mouvement prépare l'événement et la petite case située face à la mairie annexe attire de plus en plus d'adeptes. «Revenez le 8 février au soir, vous allez mieux comprendre. Pour le moment, c'est tout ce que nous pouvons dire.» ... De toute évidence, l'assistance est triée sur le volet ou se compose déjà de «fidèles» patentés... Après avoir précisé que l'apparition est attendue vers 22 heures, les responsables des lieux se font laconiques. Tout au plus nous ont-ils concédé cinq minutes de discussion. Au début de ces courts échanges, «l'apparition prochaine de la Vierge» est clairement annoncée. «Tout le monde pourra y venir. Ce sera un événement ouvert au grand public, explique-t-on. Mais pour ne pas perturber son bon déroulement, les appareils photos et les caméras seront interdits...» Selon les habitants de la Chaloupe, ce «mystérieux» groupe de prière prépare cet événement surnaturel depuis des mois. Même le curé de la paroisse n'y est pas le bienvenu. «Une fois j'ai été agressé par un membre de cette secte devant la mairie», assène le Père Jeanette. "Secte", le mot est lâché par le chef de la paroisse. Ce serait «une croix Dozulé». «Cette croix fréquente en métropole notamment du côté de la Normandie, est bien celle utilisée par un mouvement sectaire», poursuit le curé de la paroisse Notre-Dame des enfants.

**La Réunion, saisie du procureur par des membres de la famille.** Journal de l'île de la Réunion. 20 janvier 2006. Clicanoo.com.htm. Illuminés de la Chaloupe : Les enfants de Mme Gens envoient une lettre au procureur car ils craignent que leur maison familiale aille à un gourou. Compte tenu de l'éloignement, ces derniers se posent encore beaucoup de questions sur ce qui se passe véritablement dans la maison où ils ont grandi. Pourtant, après la parution de notre article mardi, les principaux responsables du groupe de prière se sont manifestés. «La maison appartient à une dame pieuse qui a fait de nombreux pèlerinages. C'est ma tante et ensemble, nous avons décidé de créer un lieu de prière», raconte Jean-François Ferrère, un des responsables du groupe de prière. «Ma tante avait un cancer et après la chimiothérapie, elle n'a pas voulu se faire opérer. Alors que tout le monde pensait qu'elle aurait dû mourir, elle a été sauvée grâce à l'intervention de la Vierge. Pour nous c'est un miracle», dit-il. C'est cette guérison miraculeuse de Thérèse Gens qui serait en fait à l'origine de l'engouement pour la chapelle qu'elle a bâti sur son terrain. «Mais nous, on n'y croit pas, à tout ça», Martèle Michel, en larme. «Je n'ai jamais su que maman avait eu une grave maladie. Si ça avait été vraiment le cas, elle aurait dû nous prévenir. On serait venus la voir.» Les enfants de Mme Gens mettent ainsi sérieusement en doute la guérison miraculeuse évoquée.

## **Eglise universelle du royaume de Dieu**

**Brésil: procès contre le chef de l'Eglise Universelle du Royaume de Dieu**  
SAO PAULO, 15 fév 2006 (AFP) - La justice brésilienne a ouvert un procès pour importations frauduleuses contre l'évêque évangélique Edir Macedo, propriétaire de la chaîne de télévision Record et également chef de la puissante Eglise Universelle du Royaume de Dieu (EURD), a indiqué mercredi à l'AFP le parquet de Sao Paulo. Le procès contre "l'évêque" Macedo, qui possède 90% des actions de la télévision Record, touche également six autres ex-directeurs de cette chaîne de télévision privée brésilienne. Le parquet a ouvert le procès contre le chef de l'EURD après avoir prouvé l'entrée au Brésil, en 1996, d'équipements pour la radio et la télévision "dont l'achat légal en territoire national n'a pas été prouvé en bonne et due forme". En 2000, un juge de Sao Paulo avait repoussé l'ouverture du procès estimant "qu'il fallait une enquête policière", en dépit des preuves de la Direction des impôts.

## **Europe et international**

**Colloque international de la FECRIS à Bruxelles contre les sectes**  
La Libre Belgique 27/03/2006. LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (FECRIS), qui a statut participatif au Conseil de l'Europe et est sans doute la plus importante organisation privée en la matière, a tenu colloque samedi à Bruxelles. Au menu, la question: «L'internationalisation des sectes, un danger pour les droits de l'Homme en Europe?». Pour y répondre, des évocations de la situation belge (lire aussi LLB 23/3), avec par exemple un bilan - positif - du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN). Mais aussi des expériences européennes (et notamment à propos du lobbying intense dont les sectes accablent les instances de l'Union). On a ainsi parlé de l'expansion des sectes en Roumanie, après 1999 mais également des «vedettes» actuelles en la matière, comme la Scientologie vue d'Italie, les psychothérapies «insolites» - partout en Europe -, le chamanisme, qualifié de «voie internationale pour un nouvel usage sectaire des drogues» ou encore la protection des droits de l'enfant dans le contexte sectaire, telle qu'observée en Ukraine.

### **BELGIQUE / Communiqué de presse du Conseil des Ministres**

Sectes (2006-03-31)

*L'abus de la position de faiblesse sera désormais puni*

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé l'avant-projet de loi visant à réprimer l'abus de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse des personnes. L'avant-projet érige en infraction à part entière l'abus de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse d'une personne pour obliger celle-ci à un acte ou à une abstention portant gravement atteinte à son intégrité physique, à sa santé physique ou mentale ou portant gravement atteinte à son patrimoine. L'avant-projet prévoit une peine d'emprisonnement de 3 mois à 3 ans et une amende 250 à 20.000 euros. »

### **Nathalie Gettliffe saisit la justice européenne contre l'Etat français**

PRIVAS, 1 juin 2006 (AFP) - La Française Nathalie Gettliffe, détenue au Canada depuis le 11 avril dans une affaire de garde d'enfants, a saisi la cour européenne des droits de l'Homme pour faire condamner l'Etat français, qu'elle accuse d'avoir violé son droit à un procès équitable, a annoncé jeudi son avocat. Nathalie Gettliffe a déposé une requête devant la cour pour "non respect de l'article 6 de la convention européenne des droits de l'Homme" (droit à un procès équitable), a indiqué Me Dominique Chambon dans un communiqué transmis à l'AFP. En 2001, Nathalie Gettliffe, avait quitté le Canada en compagnie de ses deux enfants, Maximilien et Joséphine (aujourd'hui âgés de 12 et 11 ans), ce qui, au regard de la Convention de la Haye, est considéré comme un enlèvement. La jeune femme avait assuré vouloir les soustraire à l'influence de leur père, qui fait partie de l'Eglise internationale du Christ, considérée comme une secte en France mais légale au Canada. De ce fait, un tribunal canadien avait ordonné le retour des enfants sur le territoire canadien. "Nathalie Gettliffe n'a jamais été convoqué de façon contradictoire pour faire valoir ses droits à la Défense", assure Me Chambon dans

la requête qu'il a transmise à la cour européenne. Le 11 avril dernier, Nathalie Gettliffe a été interpellée par la police canadienne à son arrivée à Vancouver, où elle venait soutenir une thèse de doctorat. Le 11 mai, sa demande de mise en liberté conditionnelle a été rejetée par un tribunal de Colombie-britannique. Installée en Ardèche avec son nouveau compagnon, Nathalie Gettliffe a eu un troisième enfant, il y a neuf mois, et est de nouveau enceinte de cinq mois.

### **MISA , Bivolaru**

BUCAREST, 6 jan 2006 (AFP) - Une affaire de sexe ayant fait les choux gras de la presse pendant plusieurs mois a plongé la justice roumaine dans un profond embarras, après que le principal protagoniste, le gourou d'une secte vilipendé dans son pays, eut obtenu l'asile politique en Suède. Professeur de yoga et fondateur d'un mouvement revendiquant des milliers d'adeptes en Roumanie, Gregorian Bivolaru, 54 ans, avait été inculpé en mars 2004 de "relations sexuelles avec mineure, perversions sexuelles et trafic de mineurs". Des témoignages selon lesquels l'urinothérapie figurait parmi les "préceptes" que devaient suivre les adeptes de Bivolaru ont également contribué à révolter l'opinion publique. Bivolaru avait été interpellé et brièvement détenu au printemps 2004, avant d'être relâché pour vice de procédure. Début 2005, son "Mouvement pour l'intégration dans l'absolu" (MISA) annonçait que le "gourou" avait demandé l'asile politique en Suède, après avoir quitté illégalement le pays. Après avoir rejeté une demande d'extradition transmise par les autorités roumaines, la justice suédoise a annoncé cette semaine avoir accordé le statut de réfugié politique à Bivolaru, "privé du droit à un procès équitable dans son pays", selon elle. Cette annonce a pris au dépourvu les magistrats roumains, qui cherchent désormais dans leurs propres rangs les responsables de ce revers cinglant mettant en doute l'indépendance de la justice et le respect des droits de l'Homme dans un pays candidat à l'UE. "La décision de la justice suédoise est très préoccupante", a déclaré le président du Conseil supérieur de la magistrature Dan Lupascu, qui a chargé cet organisme de "vérifier si les procédures légales ont bien été respectées". Cette affaire risque d'avoir des répercussions pour la Roumanie, dont l'intégration dans l'Union européenne en janvier 2007 est soumise à une clause de sauvegarde particulièrement sévère en ce qui concerne précisément la Justice.

## **Evangeliques**

**Une évangéliste kényane inculpée pour avoir escroqué des malades du sida .** 30 mai 2006 (AFP) - Une évangéliste kényane a été inculpée mardi pour avoir, selon l'acte d'accusation, escroqué des patients malades du sida, en leur faisant croire qu'ils seraient guéris si ils lui achetaient des prières. Cette escroquerie aurait rapporté 1,6 million de shillings (22.000 dollars, 17.070 euros) entre août 2004 et avril 2006 à l'accusée, Lucy Nduta, qui a plaidé non coupable. Une fois payée, elle se rendait dans des cliniques qui délivraient aux patients de faux résultats de tests négatifs du sida. Environ 1,5 million de personnes sont mortes du sida depuis 1984 au Kenya et 1,2 million de Kényans, sur une population de 33 millions, sont aujourd'hui infectés par le virus.

### **Le mouvement chrétien des Frères de Plymouth épinglé à son tour**

LE FIGARO / 27 avril 2006. L'Union nationale des Frères de Plymouth de France, mouvement chrétien d'origine protestante qui compte environ 1 200 personnes, a aussitôt dénoncé «une série de contre-vérités». Dans un communiqué, les Frères de Plymouth soulignent être cités pour la première fois dans le rapport 2005 de la Miviludes, alors qu'ils sont présents en France depuis plus d'un siècle. Le rapport de la Miviludes, notamment, cite le témoignage de Jean-Philippe Vergnon, aujourd'hui âgé de 36 ans, qui a vécu son enfance et son adolescence chez les «Frères de Plymouth de la voie étroite» : «Il y avait des réunions tous les soirs et le dimanche toute la journée. Nous étions interdits de télévision, de radio et d'informatique et la presse n'était autorisée que sept minutes par jour, debout, et à l'exclusion des pages sportives. A partir de la sixième nos parents nous retiraient de l'école et des cours nous étaient dispensés par un frère avec un programme du Centre national d'enseignement à distance (Cned) revu et corrigé.» En réponse, les Frères de Plymouth précisent qu'«ils disposent du téléphone, lisent la presse et scolarisent leurs enfants en stricte conformité avec la législation». Et d'ajouter que «la Miviludes a préféré accorder du crédit aux témoignages d'une poignée d'opposants, notamment condamnés pour diffamation contre les Frères de Plymouth (Olivier Briussel-Delouis par

le TGI de Lyon en date du 4 janvier 2005), opposants ayant publiquement soutenu un père incestueux condamné en 2005 par le tribunal correctionnel de Lyon».

### **Malawi/Pasteur pentecôtiste/dérive**

28 mars 2006 (AFP) - Le pasteur de l'église des Croyants de la Bible, l'une des nombreuses églises pentecôtistes présentes au Malawi, a été interpellé après que l'une des femmes eut déposé plainte. Le pasteur avait demandé à ces fidèles de se déshabiller pendant qu'il prononçait pour elles des "prières spéciales", ajoutant que ces "femmes avaient été obligées de rester nues sous le regard du pasteur". Le pasteur devrait être traduit en justice pour attentat à la pudeur.

## **Gourous hindouistes (Amma, Ravi Shankar, Baba Ramdev í )**

### **Leurs shows captivent des millions d'adeptes (Amma etc.)**

NOUVEL OBSERVATEUR ,16 février 2006. Champions adulés de la méditation, de la relaxation et du yoga, ils s'appellent **Baba Ramdev**, **Sri Sri Ravi Shankar** ou **Amma** et font fortune en commercialisant leurs préceptes. «Et maintenant, riez!» Sur scène, démultiplié par six écrans géants, le bonhomme barbu en robe orange assis en position du lotus donne l'exemple dans le micro. «Ah! ah! ah!», mugit le méga-sound-system. «Ah! ah! ah!», répond d'une seule voix la foule. Imaginez plutôt : 30 000 personnes assises en tailleur sur le sol dans une zone industrielle de Bombay. Vous êtes au Yoga Show du gourou Baba Ramdev, la plus grande star du moment en Inde. Au menu de ce soir, les techniques ancestrales du yoga, comme le rire, mais aussi évidemment les exercices respiratoires. De passage à Bombay, cela fait une semaine que Baba Ramdev remplit le « stade » le matin, de 5 à 7, et le soir, de 5 à 8. Pourtant les tickets ne sont pas donnés : 10 euros pour le pass d'une semaine et une place au fond. Les tickets VIP, eux, sont carrément à plus de 300 euros ! «Et c'est comme ça partout où il va!», dit avec ferveur Sunita, l'une des nombreuses « volontaires » qui entourent le swami - « saint » en hindi. Le swami est en tournée huit mois par an. «Grâce à la méditation, le swami n'a pas besoin de se reposer comme nous. Il ne dort que très peu, de minuit à 3 heures du matin. Et il ne mange que des fruits et ne boit que du lait.» Suivi par des millions de spectateurs, le show de Baba Ramdev passe à la télé le matin et le soir. Une publicité du tonnerre : la Baba Ramdev Inc. fabrique également ses propres médicaments ayurvédiques et a ouvert des bureaux de consultation un peu partout dans le pays. Baba Ramdev a une solution pour tout. Un problème de surpoids ? «Il m'a fait perdre mon double menton», s'écrie Ashish, 42 ans, qui depuis a pris un mois de congé pour suivre le swami en tournée. Ramdev assure également qu'il peut aussi guérir le cancer, le diabète, le sida... Depuis un mois, il fait la une des journaux car une députée communiste l'accuse d'avoir mélangé de la poudre d'os humains dans ses médicaments. La malheureuse ! Les supporters de Baba organisent depuis manifestation sur manifestation. Et en masse les hommes politiques et les stars de Bollywood sont venus lui témoigner leur soutien. En Inde, les gourous comme Baba Ramdev ont des millions d'adeptes et ce y compris dans les plus hautes sphères de l'establishment. «Si vous voulez récolter des dons, être écouté, respecté, il faut porter une robe orange comme les gourous. La plupart sont vraiment des as du marketing...», dit Anita, à la tête d'une ONG dans l'environnement. Et ils brassent des sommes d'argent phénoménales... Combien ? Mystère... On ne parle pas d'argent à un homme saint ! Dans le top 10 des gourous, il y a **Sri Sri Ravi Shankar**, le gourou AOL, très populaire chez les ingénieurs de la high-tech. **Amma**, qui, lors de ses mégatournées en Inde et désormais internationales, étreint les spectateurs à la chaîne (elle en serait à 2 millions...). Ou encore **Sai Baba**, un gourou avec une chevelure afro à la Hendrix, qui se proclame demi-dieu, transforme les objets en cendre, et dont l'aura semble à peine ternie par des accusations d'abus sexuel sur ses jeunes disciples. **Baba Ramdev**, lui, joue la carte nationaliste. «C'est le seul qui s'intéresse vraiment à nous et à l'Inde», dit une de ses fans. Il ne parle pas anglais - ou fait semblant de ne pas le parler. Et contrairement à ses gourous concurrents, il n'a pas vraiment d'adeptes étrangers. Pourtant, Ramdev vient de la région de Haridwar et Rishikesh, ces deux villes sacrées du nord de l'Inde, qui depuis les années 1960 aimantent les Occidentaux en quête de spiritualité. Aujourd'hui, des pèlerins New Age, avec leur sac à dos y affluent toujours en masse. Mais aucun ne s'aventure dans l'ashram de Baba Ramdev. Le questionnaire qui les attend risquerait, c'est vrai, de les décourager dans leur voyage intérieur. Après avoir mesuré leur «inclination au patriotisme», les pèlerins doivent également s'engager dans une cure de désintoxication un peu



spéciale. Bannir l'alcool et la viande. Mais aussi, d'après le questionnaire, les « produits importés des grandes multinationales », quels qu'ils soient, et horreur ultime, le « Coca et le Pepsi », des breuvages maudits, que le swami encourage vivement à utiliser pour laver les toilettes. Les disciples de Ramdev nous expliquent où il sera possible de croiser Sa Sainteté. L'endroit ? La maison d'un producteur en vue de Bollywood, dans un quartier chic de Bombay. A l'entrée, des vigiles vous passent au détecteur de métaux.

## HUE-SHY

**Maitre Dang, fondateur du Spiritual human yoga condamné en correctionnelle à Bruxelles**  
Le Soir 20/04/06. L'énergie universelle n'aura pas suffi pour sauver Maître Dang des foudres de la justice. Hier, le fondateur de l'école Spiritual human yoga (SHY) a été condamné à 4 ans de prison avec un sursis pour la moitié. Les faits sont qualifiés de faux, d'escroquerie, d'usage illégal de la médecine et d'association de malfaiteurs. La même peine a été octroyée à la trésorière de l'association belge de SHY. Au départ de cette affaire, les soins prodigués à un enfant atteint d'une maladie incurable. L'enfant aurait été détourné de la médecine classique pour être livré aux méthodes prônées par **Me Dang**, 63 ans. Plainte s'en est suivie. L'instruction menée sur Luong Minh Dang a permis de révéler une série d'infractions qui se sont étalées de 1994 à 1999. Lors de ses nombreux séminaires, l'homme dressait un tableau surréaliste de notre environnement. Il évoquait une gigantesque éclipse qui ferait évaporer toute l'eau de la terre et qui plongerait la planète dans un gros nuage noir pendant trois jours. Et il promettait à ses adeptes de s'en sortir. Il leur garantissait aussi santé et prospérité. Me Dang n'hésitait pas à prodiguer des conseils en matière économique, domaine dans lequel il n'a aucune compétence. En matière de santé, ses cours parlaient en termes de diagnostic, de traitement, de soulager la douleur, de soigner et s'appliquaient à tous les maux, y compris les plus graves : cancer, sida, maladies cardiovasculaires. C'est de l'exercice illégal de la médecine, dit le tribunal. Pour convaincre, il arborait ses diplômes. Des faux, a conclu le tribunal. L'université dont il se dit diplômé n'existe pas. Pas de formation médicale, en tout cas. Me Dang est aussi condamné pour escroquerie. Cela vise le système de formations mis en place : gratuites au départ, puis de plus en plus chères. Avec des gains importants pour lui et un faux discours sur la redistribution de l'argent. Enfin, l'association de malfaiteurs a été retenue parce que le tribunal estime que la structure mise en place visait à flouer les gens. Outre sa condamnation à 4 ans, dont 2 de prison ferme, Me Dang écope d'une amende de 10.000 euros et la juge de Lamine de Bex a prononcé son arrestation immédiate. Le « guérisseur » était absent au procès, excusé par un certificat médical.

## Instinctothérapie

**Enlèvement d'enfant franco-suisse sur fond de pratiques sectaires**  
PARIS, 16 mai 2006 (AFP) - Un homme du sud-est de la France accuse son ex-compagne suisse d'avoir enlevé leur enfant pour pouvoir continuer à le soumettre à l'instinctothérapie, mouvement sectaire dont elle est adepte et qui préconise un régime alimentaire potentiellement dangereux. L'affaire doit passer en audience le 24 mai devant le tribunal de Baden, en Suisse, où l'enfant, aujourd'hui âgé de 17 mois, a été emmené par sa mère en janvier après avoir été enlevé en pleine nuit à La Cadière d'Azur (Var) avec la complicité d'un autre adepte de ce mouvement. Une demande de retour en France de l'enfant, dans le cadre de la Convention de la Haye, a été présentée. L'instinctothérapie, classée comme secte dans le rapport parlementaire de 1995, enjoint aux adeptes de ne manger que de la viande et du poisson crus ainsi que des fruits et légumes non épluchés et non lavés. Toute prise de médicaments et toute vaccination sont interdites. "L'enfant semble réellement en danger du fait d'une malnutrition et d'un manque de soins", a noté l'avocate, ajoutant que "la mère communique sur un forum avec un nommé Thomas et donne des informations inquiétantes", notamment sur des diarrhées ou des fièvres de l'enfant. Le gourou de l'instinctothérapie, Guy Claude Burger, a été condamné le 4 juillet 2003 par la cour d'assises de l'Essonne à 15 ans de réclusion criminelle pour viols, viols aggravés et corruption de mineurs. Le tribunal correctionnel de Chaumont (Haute-Marne) avait condamné en octobre 2002 une adepte de l'instinctothérapie dont la petite fille a

pu être sauvée in extremis alors qu'elle se trouvait dans un état de dénutrition avancée.

## **Intégrisme, obscurantisme**

**Un père séquestre ses filles au nom de l'islam: jugement vendredi**  
VALENCE, 5 jan 2006 (AFP) - Le tribunal correctionnel de Valence doit se prononcer vendredi matin sur le cas d'un Marocain de 45 ans, poursuivi pour soustraction à l'obligation légale d'éducation pour avoir, au nom de l'islam, maintenu recluses ses quatre filles. Le matin de l'audience, il s'était présenté au tribunal, avant de repartir dès qu'il s'est rendu compte que le juge, le procureur et le greffier étaient des femmes. Depuis des années, il maintenait recluses sa femme et ses quatre filles, âgées de 4, 10, 13 et 14 ans, les cantonnant au ménage et au crochet entre les quatre murs de leur appartement de Romans-sur-Isère (Drôme). Les enfants ne sont jamais allées à l'école. Elles n'ont appris que les rudiments de lecture et d'écriture que leur mère a pu leur enseigner en cachette. Elles n'ont jamais eu d'autre livre que le Coran. Elles n'avaient pas le droit de sortir, à l'exception de quelques rares excursions dans le hall de l'immeuble. A cette occasion, elles ont croisé un travailleur social, qui a soufflé à l'aînée le 119, numéro d'urgence pour l'enfance maltraitée, que l'adolescente a réussi à appeler à la fin de l'été dernier. Les services sociaux sont intervenus aussitôt. Le père a expliqué qu'il refusait que ses filles aillent non voilées à l'école, ni même qu'elles prennent des cours par correspondance, à cause du contenu des programmes. Cet homme qui refusait les obligations de la République en acceptait cependant les avantages, puisqu'il touchait, avec le RMI et diverses allocations, plus de 1.400 euros par mois, sans oublier l'allocation de rentrée scolaire. La mère, qui subissait le même sort que ses filles, n'a pas été poursuivie, et a trouvé un nouveau domicile loin de Romans. Les quatre filles ont été placées dans un foyer proche de leur mère. "La première chose qu'elles ont demandé à faire au foyer, c'est de courir dans le parc. Elles n'avaient jamais eu le droit de courir".

- 6 jan 2006 (AFP) - Le tribunal correctionnel de Valence a condamné vendredi à une peine de dix mois de prison avec sursis un Marocain de 45 ans poursuivi pour soustraction à l'obligation légale d'éducation pour avoir, au nom de l'islam, maintenu recluses ses quatre filles. Le tribunal a également décidé un retrait définitif des droits parentaux du père.

## **Joie et loisirs**

**Six membres d'une association sectaire condamnés pour privation de soins**  
PARIS, 22 mars 2006 (AFP) - Six membres d'une association soupçonnée de dérive sectaire, "Joie et loisirs", ont été condamnés en appel pour privation de soins ou d'aliments sur des mineurs à des peines d'emprisonnement pour la plupart assorties de sursis. Les faits ont été découverts à l'occasion de la mort d'un petit garçon survenue au service des urgences d'Avallon (Yonne) en août 1999. L'enfant avait été amené par trois femmes appartenant à la communauté "Joie et loisirs" installée à Avallon et Teigny (Yonne). L'association était dirigée par Marie-Louise Courat, une des prévenues, qui imposait aux membres un régime alimentaire extrêmement strict. Selon l'arrêt rendu le 17 mars par la 20e chambre de la cour d'appel, ce régime n'était composé que de fruits, de fromages, de produits laitiers et d'eau. Un mode d'alimentation qui, aux dires des experts, est "désastreux pour la croissance, le développement mental et la santé" des enfants. Outre Mme Courat, cinq autres personnes, trois mères de famille et deux femmes célibataires qui s'occupaient des enfants vivant au sein de la communauté, étaient poursuivies dans ce dossier. Au moment de la découverte des faits, les enfants souffraient, selon les cas, d'anémie, de retard de croissance, de carences en vitamines ou en fer, voire de débuts de rachitisme.

## **Laïcité, Droits de l'Homme**

**Député pour un délit de blasphème ?** PARIS, 15 mars 2006 (AFP) - Le député UMP, Jean-Marc Roubaud, vient de déposer une proposition de loi destinée à "sanctionner tout discours, cri, menace, écrit, imprimé, dessin ou affiche, portant atteinte volontairement aux fondements des religions". M. Roubaud explique le dépôt de cette proposition par "la récente polémique sur les caricatures" du

prophète Mahomet. Pour lui, cela a "soulevé le délicat problème des libertés d'opinion et de la presse face aux libertés de religion et de pensée qui font, elles aussi, partie des principes démocratiques de notre pays". Faisant valoir que "la liberté d'expression ne saurait donner le droit de bafouer, de désinformer ou de calomnier les sentiments religieux d'aucune communauté ou d'aucun Etat quel qu'il soit", le député propose de considérer comme "une injure" tout "discours, cri, menace, écrit, imprimé, dessin ou affiche outrageant" qui porte "atteinte volontairement aux fondements des religions". Sa proposition comporte un article unique en ce sens, qui modifie l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Dans un communiqué, la Convention pour la sixième République (C6R) dont Arnaud Montebourg (PS) fait partie, a condamné "fermement" mercredi cette proposition qui est "le rétablissement du délit de blasphème aboli à la Révolution française".

**Un père séquestre ses filles au nom de l'islam: jugement vendredi**  
 VALENCE, vendredi 6 jan 2006 (AFP) - Le tribunal correctionnel de Valence a condamné vendredi à une peine de dix mois de prison avec sursis un Marocain de 45 ans poursuivi pour soustraction à l'obligation légale d'éducation pour avoir, au nom de l'islam, maintenu recluses ses quatre filles. Le tribunal a également décidé un retrait définitif des droits parentaux du père.

## Légionnaires du Christ

**Le Vatican sanctionne le fondateur des Légionnaires du Christ**  
 LA CROIX / 22 mai 2006. Après une longue enquête, alors que Rome avait officiellement été saisie en 1998 mais avait préféré finalement, en 1999, geler ce dossier « délicat », selon le témoignage du cardinal Ratzinger à l'évêque de Coatzacoalcos (Mexique), en raison de la floraison de vocations dans cette œuvre, la Congrégation pour la doctrine de la foi a maintenant retenu les accusations de pédophilie contre le P. Marcial Maciel. Le fondateur des Légionnaires du Christ est écarté de tout ministère public. Sans en détailler le contenu, l'Église reconnaît implicitement que « les accusations déjà en partie rendues publiques et reçues à la Congrégation pour la doctrine de la foi à partir de 1998 contre le P. Marcial Maciel Degollado » é par huit plaignants adultes é sont aujourd'hui fondées, sans quoi cette sanction, hors du commun, n'aurait pas de sens. Ces huit anciens séminaristes affirment avoir été victimes, il y a une quarantaine d'années, d'abus sexuels par ce prêtre quand ils avaient entre 10 et 16 ans, et d'usage détourné de la confession puisqu'il assurait à ses victimes que Dieu leur pardonnait, garantissant, toujours selon eux, que Pie XII lui avait donné cette permission spéciale. Quant à l'enquête de vérification é décisive é menée directement en avril 2005 par un envoyé de la Congrégation pour la doctrine de la foi au Mexique et aux États-Unis, le P. Charles Scicluna, « promoteur de justice », elle a permis d'auditionner jusqu'à 32 plaignants.  
 Si le communiqué du Saint-Siège distingue l'œuvre de son fondateur é « indépendamment de la personnalité de son fondateur, on reconnaît avec gratitude les bons mérites apostoliques des Légionnaires du Christ et de l'association (de laïcs, NDLR.) Regnum Christi » é, c'est l'ommage d'une œuvre stratégique qui se trouve objectivement atteinte. Si les mauvaises langues les surnomment à Rome « les millionnaires du Christ » en raison de leur absence de complexe, très américain, en matière financière é 60 millions de dollars de budget annuel estimés (soit plus de 50 millions d'euros), tandis que le Saint-Siège est à 260 millions (soit plus de 220 millions d'euros) é, cette jeune congrégation, soutenue sans réserve et jusqu'à la fin par Jean-Paul II, était souvent perçue comme « le » modèle absolu de réussite dans une Église troublée.  
*Repères* : œuvre interdite d'activités dans deux diocèses des États-Unis (Minneapolis et Columbus en Ohio) parce qu'accusée d'être une « Église parallèle », la Légion du Christ a pourtant gagné le respect et le soutien de bon nombre de responsables de l'Église. Peu connue en France é sinon par l'agence d'information romaine Zenit qui en est une émanation directe é cette congrégation fondée au Mexique par le P. Marcial Maciel Dellogado en 1941, dans le contexte des persécutions religieuses de « la guerre des Cristeros », compte aujourd'hui plus de 500 prêtres et 2 500 jeunes en formation. Elle mène une politique ouverte de recrutement de vocations. Elle est présente dans 18 pays mais elle est fortement implantée en Amérique latine et aux États-Unis. Prioritairement axée sur la formation, elle possède 12 universités, une centaine d'écoles, soit plus de 60 000 élèves ou étudiants. La formation

d'un prêtre légionnaire dure entre douze et quatorze années. Son mouvement de laïcs, Regnum Christi, revendique 50 000 personnes.

## Marabouts

**Kamachi, un gourou mis en examen en Haute-Loire pour avoir escroqué des crédules**  
22 mai 2006 (AFP) - Un magnétiseur, qui se faisait appeler "maître Kamachi", a été mis en examen vendredi par le parquet du Puy-en-Velay pour avoir soutiré de l'argent à des personnes en état de faiblesse psychologique, a-t-on appris lundi auprès des gendarmes. Depuis 2005, l'homme organisait en Haute-Loire des séminaires destinés à "ressentir du bienfait", qu'il facturait 260 euros par participant. Selon les gendarmes, il aurait reçu au moins 200 chèques dans ce cadre. Le gourou avait par exemple convaincu ses victimes qu'une des ses colères avait provoqué le tsunami qui a ravagé les côtes du sud-est asiatique fin décembre 2004. Sept personnes ont porté plainte contre lui.

**Quatre mois de prison ferme pour un marabout africain escroc**  
ANNECY, 4 avr 2006 (AFP) - Un marabout africain, Fodé Dramé, 45 ans, RMiste, ressortissant guinéen demeurant à Annecy, s'était fait remettre, sur une période de 3 ans, environ 158.000 euros par un graphiste dépressif venu le consulter pour vendre ses appartements. Le marabout lui avait aussi indiqué des numéros pour jouer au loto suisse, lui avait vendu des gri-gri, des potions magiques et procédé à des désenvoûtements. Un jeune homme âgé de 17 ans, qui souffrait beaucoup à la suite de brûlures à la face, a été délesté de plus de 5.200 euros pour obtenir une décoction à base de plantes qui devait le soulager, voire le guérir. Le procureur de la République a qualifié d'exploitation de la détresse humaine les agissements du marabout et requis 18 mois de prison dont 9 mois ferme.

**Quatre marabouts arrêtés pour escroquerie en Aveyron**  
6 avr 2006 (AFP) - Quatre marabouts ont été mis en examen mercredi à Rodez et l'un d'entre eux a été incarcéré pour "escroquerie et travail illégal", portant sur plusieurs centaines de milliers d'euros qui auraient été soutirés à une quarantaine de personnes au moins. Ces hommes, appartenant très vraisemblablement à un seul et même réseau d'escroquerie, promettaient à leurs clients, via des annonces dans la presse ou dans des boîtes aux lettres, de résoudre leurs problèmes professionnels, sentimentaux ou médicaux. Certains clients leur auraient versé jusqu'à 69.000 euros pour des prières, rites incantatoires et autres grigris. Les gendarmes de la compagnie de Rodez menant leurs recherches, ont fait apparaître d'importants flux de devises vers des comptes bancaires en Afrique et à Paris. Certains avaient déjà été condamnés pour des faits similaires commis sous d'autres identités.

## Médecines parallèles, santé, psychothérapies

### Médecines parallèles, Miviludes.

PARIS, 26 avr 2006 (AFP). Chamanisme, reiki, cristalothérapie, iridologie, corps subtils et autres chakras: la vogue de nouvelles pratiques de soins peut favoriser les sectes, avertit le rapport 2005 de la Miviludes. La libération conditionnelle en février 2006 de Ryke Geerd **Hamer**, condamné en appel en juillet 2004 à trois ans de prison pour escroquerie et complicité d'exercice illégal de la médecine, suscite notamment l'inquiétude des pouvoirs publics, selon la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. La première plainte en France contre ce médecin, interdit d'exercer en Allemagne en 1986 et qui prône de traiter le cancer en libérant des capacités d'auto-guérison, remonte à 1996 après la mort d'une femme. Une centaine de praticiens sont actuellement estimés comme "haméristes", dont certains frappés d'interdiction ou volontairement radiés de l'Ordre des médecins pour éviter toute sanction. La présence croissante d'une dimension "guérisseuse" et du "tout psychologique" est relevée par la police, la gendarmerie et les associations. Ces pratiques "à la frontière de l'escroquerie et du charlatanisme" suscitent encore peu de plaintes mais génèrent un "business" rémunérateur grâce à des stages, ventes de livres et vidéos notamment par internet. La police recensait en 2005 plus de 200 méthodes de médecine douce contre 80, quatre ans auparavant. La gendarmerie constate "également, dans les campagnes, la progression d'une offre de soins et de guérison à risque promue par des micro-groupes ou des praticiens exerçant

en libéral". Des thérapies hygiénistes (jeûne+randonnée) sont signalées dans le sud-ouest, des groupes alliant écologie et pratiques guérisseuses druidiques en Bretagne. En Auvergne, un magnétiseur a fidélisé quelque 200 adeptes dans des rencontres collectives "très coûteuses". Naturopathie, EMF-Balancing (Kryeon): la mouvance New Age est inventive. En Ardèche, la Miviludes a fait surveiller en novembre 2005 une réunion de l'Australienne Jashmuheen, qui dit ne plus manger depuis 1993 et prône le "respirianisme" --cesser toute alimentation solide--, avec quelques dizaines de milliers d'adeptes dans le monde y compris en France. Le néo-chamanisme est "en pleine expansion" sous couvert de développement personnel, note aussi le rapport. L'ayahuasca (substance hallucinogène parfois utilisée) est classée depuis le 20 avril 2005 dans la liste des stupéfiants. "Il convient d'être plus vigilant sur un certain nombre de mouvements en raison notamment de leur opposition à la médecine conventionnelle allant jusqu'au refus de soins", souligne le rapport citant **Lou Pitchoun** (Bouches-du-Rhône), SHY (ex-Energie universelle, Landes), l'instinctothérapie(Haute-Marne), le Cercle des amis de Bruno Goering (Dordogne), l'Eglise universelle du Royaume de Dieu ou encore l'association SA/Sathya Baba dont l'un des relais serait le Centre de méditation **Vipassana** (Yonne). Reste que la santé est aussi la cible d'organisations traditionnelles, ajoute le rapport: les Témoins de Jéhovah ont diffusé à 10.000 exemplaires un DVD sur "les alternatives à la transfusion sanguine", l'Eglise de scientologie s'attaque à la psychiatrie via la Commission des citoyens pour les droits de l'Homme (CCDH) ou Ethique et liberté, notamment après le drame de Pau.

### **Pression intégriste sur l'hôpital**

Le Point 06/04/06. (...) « Une fois, en réanimation, raconte le docteur Jean-Pierre Bal, chef des urgences à l'hôpital intercommunal de Créteil (Val-de-Marne), un homme devait être opéré car il risquait la mort. Il a refusé. Il ne voulait pas de transfusion car il était **Témoin de Jéhovah**. On ne sait pas ce qu'il est devenu, sa volonté a été respectée... » (...) Agressions, patients qui refusent les soins, maris qui intimident les médecins, soignants affichant leurs convictions : l'hôpital a de plus en plus de mal à défendre la laïcité. L'homme ne dissimule pas sa peur. « Je me sens exposé, à la merci d'un type qui débarque dans mon bureau, ou même chez moi, et me frappe... C'est un grand professeur de médecine qui parle ainsi, chef du service de gynécologie-obstétrique. Il y a quelques semaines, une assistante sociale a été agressée dans son bureau. Deux inconnus ont surgi, ils lui ont lancé : « On va vous apprendre à vous occuper de nos femmes ! » Ils l'ont giflée. Puis ils ont frappé la tête de cette femme sur sa table. L'un des deux hommes lui a arraché son tee-shirt et a écrit au marqueur rouge « Mohamed » sur son ventre. Avant de prendre la fuite, les agresseurs ont inscrit sur le mur : « Sale juive ». La victime (qui n'est pas juive) a dit aux policiers ne connaître ni ses agresseurs ni les raisons de leur acte. Etait-ce parce que le centre dans lequel travaille cette femme pratique des IVG, et que ses agresseurs étaient des **fondamentalistes musulmans** ? « Deux jours avant l'agression de notre assistante sociale, poursuit-il, nous avons vu arriver deux hommes turcs avec une petite fille de 12 ans. Ses accompagnateurs voulaient qu'on lui dresse un certificat de virginité. Nous avons refusé, ils ont hurlé... » L'autre jour, un homme, turc lui aussi, exigeait que sa femme soit examinée par un médecin femme. « On lui a expliqué qu'on ne pouvait pas sélectionner le personnel soignant sur son sexe, se souvient Nisand, il a répondu : "Mais le service public vous y oblige !" Quand ma secrétaire a nié, il a rétorqué : "On vous aura !" » Comme les écoles, les hôpitaux font face à la montée des communautarismes et des radicalisations identitaires. Des malades - mais des médecins aussi - affaiblis parce qu'ils suivent le jeûne. « **De plus en plus de soignants pratiquent leur religion dans l'enceinte de l'hôpital**, observe Isabelle Lévy. Des médecins qui s'absentent de leur service pour faire leur prière ou refusent de prendre des gardes le samedi parce que l'on ne doit pas travailler, un infirmier qui enseigne le Coran dans l'office, une infirmière qui passe ses nuits à lire la Bible au lieu de faire sa tournée... » Dans les maternités, il n'est pas rare que des médecins, catholiques, juifs ou musulmans, refusent de pratiquer des IVG au nom de leurs convictions religieuses.

## **MIVILUDES et parlementaires**

**RAPPORT MIVILUDES 2005.** Présenté à la presse mercredi 26, notre rapport annuel sera consultable sur le site internet de la Mission le même jour (dans la matinée) : [www.miviludes.gouv.fr](http://www.miviludes.gouv.fr)

*Notons que les travaux du GEMPPPI y sont mentionnés plusieurs fois, notamment en matière de dérives thérapeutiques sectaires*

**Sectes : enfants, médecines parallèles et virines humanitaires.** Le Nouvel Observateur. 26.04.06. "Des enfants humiliés, des familles déchirées à jamais": selon le rapport 2005 de la Miviludes, les enfants constituent souvent une "cible" privilégiée, parfois même avant leur naissance, comme pour la Fraternité blanche universelle ou Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix. Les enfants sont soumis, chez les dévots de Krishna, à un emploi du temps épuisant: lever à 3h30, coucher à 20h30. Les enfants sont souvent retirés de l'école pour être scolarisés à part (dans les sectes Kryeon, Tabitha's Place ou les Frères de Plymouth). Les enfants sont parfois soumis à de mauvais traitements, voire des abus sexuels. Ils peuvent même mourir de privations. En juin 2005, la cour d'assises du Finistère a condamné à cinq ans de prison dont 52 mois avec sursis les parents kinésiothérapeutes de Kerywan, mort à 16 mois avec le poids d'un nourrisson de quatre mois. Dans son rapport, la Miviludes s'alarme également de l'engouement pour les 'alter-médecines', multiformes mais qui ont pour point commun de ne bénéficier d'aucune validation scientifique, d'être exercées dans la plupart des cas par des 'thérapeutes' autoproclamés et d'aboutir à terme à un refus pur et simple des soins médicaux traditionnels". La Miviludes dénonce un "mouvement qui érige en dogme une philosophie qui nie en bloc tous les progrès de la science et de la médecine auxquels les plus grands savants du monde ont voué leur vie depuis deux siècles". Enfin, l'aide humanitaire se révèle un secteur "en pleine expansion" pour l'activité des sectes, "en raison de la médiatisation des grandes catastrophes naturelles ou des troubles", indique la Miviludes. Il a "le double avantage pour les organisations sectaires de contribuer à polir leur image humaniste tout en procédant à un fort prosélytisme et de leur permettre de recueillir des fonds". La crise des banlieues, en novembre 2005, a ainsi attiré des sectes comme la scientologie

**SAINT PRIEST (Rhône), 31 mars 2006 (AFP) - Les sectes aiment embrigader les enfants.** La-Croix. 31/03/2006. Les sectes aiment embrigader les enfants, par le biais généralement des parents, et un membre de groupe sectaire sur quatre a été recruté avant l'âge adulte, selon des estimations citées en marge d'un colloque du Groupe d'études sur les sectes de l'Assemblée nationale jeudi à Saint-Priest (Rhône). "Plusieurs milliers d'enfants et d'adolescents sont aujourd'hui dans des sectes. Ils représentent un investissement rentable: ils assurent la relève", a déclaré le député Philippe Vuilque (PS), président de ce Groupe, en présence de 120 personnes. L'assistance compte des députés comme Martine David (PS), Jean-Pierre Brard (app. PCF) ou Georges Fenech (UMP), des avocats et magistrats, des médecins et membres d'associations (*dont le GEMPPPI*) et ... des adeptes de l'Eglise de scientologie qui tentent en vain de placer le débat sur le terrain de la liberté religieuse. Le Groupe d'études travaille à créer une commission d'enquête parlementaire sur les sectes et les enfants, victimes d'embrigadement et de sévices allant jusqu'à l'esclavagisme et aux abus sexuels. Anne Fournier, conseillère à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a cité des exemples : deux enfants "nomadisés" et déscolarisés dans le Grand Nord canadien avec Ecoovie, un garçonnet recevant "l'âme" de Jean Vilar dans un cercle Allan Kardec, un "enfant indigo" (Kryeon) retiré du circuit scolaire, d'autres abusés sexuellement pour "l'initiation au plaisir" (Raël). Les sectes investissent l'enseignement par correspondance, le soutien scolaire ou les loisirs, a souligné Daniel Groscolas, inspecteur général honoraire de l'Education nationale et président du Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales (CCMM). Le président de la Miviludes, Jean-Michel Roulet, a notamment déclaré : "Nous avons le devoir de porter assistance aux personnes en péril"

## **Nouvelle association**

**AIDE AUX VICTIMES DE PSYCHOTHÉRAPEUTES AUTOPROCLAMÉS**

C/o Marc de la Croix

a Vaulx-Richard,, 12b

B- 4970 STAVELOT -- Courriel : mdelelacroix@freegates.be

TÉL : + 32 (0) 80 86 32 26 - TÉLÉFAX : + 32(0) 80 86 30 04

## Satanisme , gothisme

**Le satanisme capte une jeunesse rebelle, interview de Jacky Cordonnier.** LE FIGARO MAGAZINE / 18 mars 2006. «Le satanisme fait de plus en plus d'émules chez les jeunes ! Profanations, meurtres et actes déviants se multiplient depuis dix ans... Il faut savoir qu'une quinzaine d'enfants se sont suicidés dans la Région Nord-Pas-de-Calais, ces derniers mois. Et tous se revendiquaient satanistes !». Jacques Cordonnier s'inquiète de ces dérives. Il estime que les enfants sont à peine âgés d'une dizaine d'années lorsqu'ils se laissent séduire par cette doctrine. Et à peine des adolescents lorsque, pour certains d'entre eux, ils expriment ouvertement leur adhésion au satanisme par des actes violents ou criminels. Cet universitaire rappelle que, chaque année en France, pas moins de cinq cents faits divers sont attribués au satanisme. Un exemple, un seul. En 2005, deux gamines de 14 ans se jettent du dix-septième étage d'une tour d'Ivry-sur-Seine. Un suicide soigneusement mis en scène par les jeunes filles : elles ont convié leurs camarades de classe à assister à leur défenestration... On sait aujourd'hui qu'elles étaient adoratrices de Satan. Sur internet, il suffit d'effectuer une rapide recherche, avec «Satan» comme mot clé, pour accéder à une quarantaine de sites officiellement répertoriés (en réalité, ce sont des milliers de groupes informels qui sévissent sur la toile), et à des centaines de blogs rédigés par des ados convaincus. En revanche, tous s'accordent pour dire qu'il ne faut pas confondre satanisme et gothisme. Ces adolescents, qui expriment leur mal de vivre à travers une panoplie folklorique et des idées romantico-morbides, ne sont pas des adorateurs de Satan. Pourtant, le mouvement gothique est «l'une des portes d'entrée privilégiées» des satanistes, car il «représente la frange extrême et la plus subversive», selon le rapport annuel 2004 de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). Des gamins, issus généralement de milieux favorisés, qui troquent leurs vieux Tintin pour la Bible satanique comme livre de chevet. d'Anton LaVey, mort en 1997. Après un succès international - 600 000 exemplaires vendus dans le monde - The Satanic Bible vient d'être traduite en français. 319 pages blasphématoires où l'on peut lire ce genre de propos : «Exercez la loi du plus fort et la Terre tout entière sera vôtre, possédée et maîtrisée...» Des propos relayés par le black metal, une variante extrémiste du rock traditionnel. Emergeant à la fin des années 80, ce genre musical aux paroles hurlées use de mises en scène macabres et ultra-réalistes. Des «tableaux» à peine voilés par les interprètes : mutilations, masturbations, viols sur la Croix... Les noms des groupes sont sans équivoque : God Dethroned, Dark Funeral, Cephalic Carnage, Napalm Death... Quant aux paroles, cet extrait suffit : «Mort à tous les anges, qu'ils tombent du ciel ! Mort et destruction, le meurtre satanique s'enflamme ce soir ! Que Dieu saint meure !» A la suite d'une thèse de doctorat présentée devant l'université grégorienne de Rome, l'abbé Benoît Domergue, prêtre du diocèse de Bordeaux, s'est investi dans l'étude approfondie des déviances de la culture rock. «Le black metal revendique clairement sa filiation avec le diable. Le meilleur promoteur du satanisme est Marilyn Manson qui rassemble 5 millions de fans à travers le monde quand 300 sites internet lui sont consacrés !». Marilyn Manson : une fortune colossale, une gigantesque entreprise qui produit des millions de disques. Son message est clair, comme cette pochette d'album qui montre un crucifié à la mâchoire brisée... ou le poster géant exhibé sur la scène de ses concerts - plus de cent mètres carrés - d'un enfant crucifié et dépecé, littéralement écorché et pendant sur une croix non moins géante.»

**De 24 ans de prison à la perpétuité pour les "Bêtes de Satan".** ROME, 31 jan 2006 (AFP) - Des peines de prison allant de 24 ans à la réclusion criminelle à perpétuité ont été prononcées mardi contre cinq personnes, membres du groupe rebaptisé "les Bêtes de Satan", accusées de trois meurtres dans une affaire macabre mêlant drogue et satanisme près de Milan. Entre drogue, rites sataniques et musique heavy-metal, le groupe des "Bêtes de Satan" avait longtemps occupé les rubriques "faits-divers" de la presse italienne. Les accusés se sont également vu reprocher le suicide d'Andrea Bontade, mort au volant de sa voiture en fonçant à 180km/h.

**L'univers des jeunes "gothiques"**

La Croix du 03/05/2006. Ce style, qui séduit de plus en plus d'adolescents, est aujourd'hui plus qu'une mode. Pour Benoît Domergue, prêtre et auteur de Culture jeune et ésotérisme les « gothiques » sont pour la plupart athées et leur esthétique fait écho à un état d'esprit sombre et désespéré. Inspirés du «

romantisme noir », ils sont en général obsédés par les problèmes existentiels, certains allant jusqu'à considérer la mort comme une libération. Rien d'étonnant à ce que, musicalement, les chansons souvent dérangeantes de Marilyn Manson, Virgin Prunes ou Christian Death les attirent. Pochettes de CD et affiches de concert vont parfois jusqu'à montrer les artistes arborant fièrement les cicatrices de leurs mutilations. Ils sont en fait rarement violents envers les autres et se révèlent même plutôt sensibles. En revanche, il leur arrive d'être violents envers eux-mêmes. Parfois de manière dramatique. Les pouvoirs publics pointent aussi du doigt le risque de récupération de ces jeunes par le mouvement sataniste. D'où les mises en garde de la Miviludes, rappelant que « le gothisme est l'une des portes d'entrée privilégiées du satanisme ». Souvent confondues, les deux communautés n'en restent pas moins bien distinctes. Selon Paul Ariès, chercheur en sciences politiques à l'université de Lyon II et auteur de Satanisme et vampirisme, le livre noir, « le satanisme s'en prend à nos valeurs humanistes. Il prône l'affirmation du droit du plus fort. Via le satanisme et sa rhétorique occultiste, certains lycéens tiennent en fait des propos néonazis. Pour eux, les jeunes gothiques sont un vrai vivier de recrutement. » Discours haineux, profanation de cimetière, appel au suicide... Le programme des adeptes de Satan fait froid dans le dos.

## Scientologie

### L'Église internationale de Scientologie investit la Belgique

Le Soir Magazine (Presse Belge) - 17 mai 2006. L'Église mère américaine a jeté son dévolu sur la Belgique. Son centre européen va être transféré de Copenhague vers Bruxelles. Elle est à la tête d'un trésor de guerre colossal, qu'elle ne manque pas de faire fructifier. D'ailleurs, elle vient d'acheter d'autres bâtiments au 100, 101, 102 et 103 boulevard de Waterloo ! Pas moins de 7000 m<sup>2</sup>, situés entre le Service public fédéral de Justice et le Palais de justice í

#### *La Scientologie pourrait être condamnée en tant qu'organisation criminelle*

Après neuf années d'instruction, pas moins de 27 perquisitions et plusieurs plaintes déposées notamment par d'anciens membres, le procès tant attendu contre l'Église de Scientologie en Belgique arrive enfin. L'enjeu est énorme et dépasse largement le cadre de nos frontières. Pour la toute première fois, la Scientologie pourrait être condamnée en tant qu'organisation criminelle.

#### *Quatre chefs d'inculpation*

L'instruction judiciaire a été ouverte en 1997 concernant neuf scientologues. Le dossier constitué sur la Scientologie, haut de quatre mètres, couvre des infractions datant de la fin des années 1980 jusqu'à 2004. La rédaction du réquisitoire qui clôturera le dossier devrait être terminée d'ici deux mois. Quatre chefs d'inculpation ont été retenus : organisation criminelle (1), escroquerie, pratique illégale de l'art de guérir et infractions à la loi sur la vie privée. Mais nous n'en sommes pas encore là d'autant que sur la matière, la Justice belge marche sur des oeufs. Une condamnation de la Scientologie en tant qu'organisation criminelle serait susceptible de provoquer un sérieux incident diplomatique avec les États-Unis où la secte a pignon sur rue et bénéficie de soutiens aux plus hauts niveaux de l'État. L'accusation d'escroquerie, quant à elle, est plus facile à établir. Le témoignage de personnes esmant avoir été extorquées par la Scientologie sera néanmoins essentiel. Le coût prohibitif des cours qui sont vendus aux adeptes.

#### *Le procès de Lyon : un adepte s'était jeté par la fenêtre ...*

Au mois de septembre 1996, vingt-trois scientologues comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Lyon pour escroquerie, tentative d'escroquerie, complicité d'escroquerie et abus de confiance. Le président de l'Église de Scientologie de Lyon en 1988, Jean-Jacques Mazier, était quant à lui poursuivi pour escroquerie et atteinte involontaire à la vie d'autrui. Voici les faits. Le 24 mars 1988, Patrick Vic s'est défenestré, se jetant du douzième étage de son appartement. Il était entré à l'Église de Scientologie six mois auparavant. La veille de son suicide, Jean-Jacques Mazier avait tenté de le persuader d'emprunter 30'000 francs français pour suivre une cure de purification. Patrick Vic, qui avait des revenus modestes, était tiraillé entre l'envie de dépenser son argent pour la scientologie et celle de subvenir aux besoins de sa famille. L'épouse de Patrick Vic a porté plainte. Suite à cet



événement 38 autres personnes ont déposé plainte avec constitution de partie civile. Jean-Jacques Mazier a été condamné pour escroquerie et homicide involontaire. D'autres scientologues ont été reconnus coupables d'abus de confiance, escroquerie ou complicité d'escroquerie.

### ***Voici comment la scientologie agit sur ses adeptes***

Les scientologues prétendent être 8 à 10 millions dans le monde. Ils seraient en réalité entre 100'000 et 200'000 adeptes. La scientologie est la plus grande arnaque pseudo-religieuse des XXe et XXIe siècles ! déclare Roger Gonnet, créateur de l'Église de Scientologie de Lyon, et ancien membre (1). La scientologie vous promet la liberté suprême et les pleins pouvoirs. À en croire les anciens adeptes, elle ne ferait toutefois que vous ruiner et vous détruire.

### ***Ruiner le sujet***

Ouverte à tout public, la Scientologie se réclamant à la fois de la science et de la religion, ne perd aucun «client potentiel». Elle est étudiée pour répondre à une demande. Elle est censée apporter les réponses sur l'origine de l'humanité et la complexité de l'être humain, explique un ancien membre. La Scientologie «recrute» ses adeptes par différents procédés. Les cours disponibles sont extrêmement nombreux. Mais attention, à chaque étape, le prix augmente. En totalité, il existe une trentaine de niveaux à atteindre allant de «viande crue», c'est-à-dire un non-scientologue, à OT 15, niveau ultime. Pour franchir toutes ces étapes, il en coûtera à l'intéressé entre 300'000 et 500'000 euros. On dépense des fortunes dans des cours qui n'apportent jamais les réponses que l'on espère. Ils vendent du vent, se désespère un ancien membre. La Scientologie est un système qui se déploie sur une longue durée. Les «vérités» sont délivrées au compte-gouttes. Lorsque l'on arrive au niveau OT 3, on nous apprend que l'on n'est pas qu'un seul être humain, mais qu'un millier d'esprits interagissent en nous. Si les choses étaient dites dès le départ, personne n'aurait jamais adhéré à la Scientologie, poursuit Roger Gonnet.

En dehors des cours, les adeptes doivent «auditer». L'audition est une sorte de psychanalyse durant laquelle la personne doit raconter un événement qui l'a traumatisée jusqu'à ce qu'elle en rie, ceci afin que l'événement en question n'ait plus d'influence sur elle. Imaginez une jeune fille victime d'inceste se tordant de rire en racontant le crime ! Enfin, tout bon scientologue doit se doter d'un électromètre. Son coût: 5 000 euros (prix de revient, environ 100 euros). Les scientologues sont bien souvent amenés à travailler pour l'organisation car, dans ce cas, leurs cours sont prétendument gratuits. Mais s'ils décident de quitter l'Église, ils devront rembourser l'intégralité des cours qu'ils ont suivis. La Scientologie dispose de plusieurs sortes de contrats sur base d'une durée de deux ans et demi, de cinq ans, ou d'un milliard d'années ! les adeptes se croyant immortels !

### ***En faire un robot***

Le but inavoué de la Scientologie est d'apprendre à ses adeptes l'obéissance inconditionnelle à l'autorité. Après quelques années, j'étais devenu un véritable robot. J'étais prêt à tout et à n'importe quoi pour défendre la scientologie, avoue Roger Gonnet. La Scientologie persuade les gens qu'ils sont profondément mauvais, ils ne deviennent meilleurs qu'en dépensant énormément d'argent en atteignant les cours de haut niveau (OT). Et en défendant corps et âme la Scientologie, ajoute un ancien membre. Les rapports de délation sont rendus obligatoires. La délation se fait par écrit, mondialement, et en seize langues sur un de leurs sites spécialisés à cet effet ([www.rtc.org/](http://www.rtc.org/)), précise Roger Gonnet. La scientologie apprend à ses membres comment ils doivent se comporter. Ces séances d'entraînement peuvent durer des heures et même des jours entiers. Elles s'étalent sur des mois, voire des années. C'est pire qu'un entraînement militaire de haut niveau ! témoigne un ancien membre. Et, en cas d'erreur de parcours, la Scientologie possède également son propre système de «justice». Toute personne ayant un «dossier d'éthique» chargé doit passer en «comité d'évidence», véritable tribunal. Si vous êtes convoqué par cette pseudo-juridiction, votre condamnation est certaine. Vous n'avez pas d'avocat, n'êtes que rarement autorisé à parler, et êtes même absent la plupart du temps. Ces évaluations se pratiquent de nuit, et par des personnes n'ayant aucune compétence juridique. Mon comité d'évidence a duré plus d'une semaine, rapporte Roger Gonnet. À partir d'un certain niveau, on est censé pouvoir soulever un immeuble, se déplacer dans le temps ... Mais il est interdit aux scientologues de montrer à quiconque ces superpouvoirs, car cela pourrait être traumatisant ! , explique notre repent.

(1) Roger Gonnet, auteur de «La Secte», éditions Alban, et du site [www.antisectes.net/](http://www.antisectes.net/)  
En cas de problème avec la scientologie en Belgique, vous pouvez contacter : [www.ciaosn.be](http://www.ciaosn.be)

## Témoins de Jéhovah

### Les interdictions Jéhovistes sur le sang sont fluctuantes

Associated Press (AP) 27 janvier 2006. NEW YORK - Les Témoins de jéhovah sont connus pour enseigner que Dieu interdit des transfusions sanguines même lorsque la vie des patients est en jeu. L'importance de cette doctrine sera soulignée la semaine prochaine quand les "anciens" qui dirigent les plus de 98,000 congrégations du monde entier liront une nouvelle circulaire de cinq pages sur le sang venant du siège central aux fidèles Témoins de Jéhovah. La secte croit que la Bible défend de recevoir des transfusions sanguines, bien que des concessions aient été faites au cours des années. Raymond Franz, un ex-membre du "Collège Central", l'Organe central omnipotent qui édicte les règles pour la foi, croit que les chefs hésitent à aller davantage plus loin de peur que **l'élimination totale de l'interdiction n'expose l'organisation à des poursuites juridiques de plusieurs millions de dollars sur des cas médicaux passés**. Les Témoins se sont opposés aux transfusions sanguines depuis 1945. Une des dernières déclarations a aussi encadré les transfusions des "composants primaires du sang," en interdisant celles des globules rouges, globules blancs, des plaquettes et du plasma. Une annonce parue en 2000 dans le magazine officiel La Tour de Garde, a déclaré qu'en raison des ambiguïtés de la Bible, les individus sont libres de décider pour eux-mêmes des thérapies utilisant des composants biologiques tirés des quatre composants majeurs du sang, par exemple les gammaglobulines et les facteurs coagulant contre l'hémophilie. La directive de la semaine prochaine pourrait créer une confusion sur ces composants sanguins, connus sous le nom de " **fractions**." Sans présenter de changement par rapport à 2000, la nouvelle directive dit aux parents de considérer : " si un docteur ou un hôpital donnera l'assurance complète que le sang ou les fractions de sang ne seront pas utilisés dans le traitement d'un mineur ?" En marge de cette nouvelle directive, une note en bas de page cite la brochure des Témoins, "Comment le Sang peut-il Sauver Votre Vie ?," et mentionne l'article de 2000 sur les fractions - mais omet de citer son contenu. Par coïncidence, la directive de la semaine prochaine a été précédée d'une lourde critique sur la politique de transfusion sanguine par l'avocat Kerry Louderback-Wood de Fort Myers, Fla., dans The Journal of Church and State, publié par l'Université Baylor. Louderback-Wood , qui a été élevé chez les Témoins, mais n'est plus lié à aucun mouvement religieux, accuse son ancienne foi de donner "des arguments inexacts et peut-être malhonnêtes" aux croyants faisant face à des décisions médicales cruciales. Louderback-Wood prétend que l'on ne donne pas aux médecins ainsi qu'à beaucoup de Témoins d'instruction claire sur la politique en matière de transfusion sanguine du mouvement, particulièrement sur le sujet des fractions. Elle n'est pas un observateur neutre. L'avocat affirme que sa mère est morte d'une anémie sévère en 2004 parce que les anciens locaux ne se sont pas rendus compte que l'hémoglobine était permise par la doctrine des témoins de Jéhovah. Louderback-Wood a appris que l'hémoglobine était permise grâce au Site Internet des Témoins de Jéhovah Associé pour la Réforme sur le Sang, qui a été fondé en 1997 par des anciens locaux, dont huit servaient dans des Comités de Liaison Hospitalier chargé de conseiller les Témoins et les médecins. Le fondateur des Témoins de Jéhovah Associé, parlant sous le couvert de l'anonymat pour se protéger car dans son mouvement, on ne tolère pas de contestation, a déclaré que les membres des Comités de Liaison sont au courant des révisions portés à l'enseignement, mais la plupart des Témoins refusent automatiquement toutes les formes de sang sans consulter ces comités. Les docteurs sont souvent mal informés des convictions des Témoins selon lui. Louderback-Wood croit que le mouvement peut voir **sa responsabilité juridique engagée en raison des mauvais renseignements fournis aux adhérents**, théorie pour l'instant qui n'a pas été évaluée dans les cours de justice américaines. Des problèmes similaires ont été soulevés dans un procès en cours à Calgary, en Alberta, sur la "mort prétendument injustifiée " d'une adolescente leucémique Bethany Hughes. Le siège social de témoins a refusé une demande d'interview venant de Associated Press sur leurs convictions en rapport avec le sang. Au lieu de cela le conseiller juridique Philip Brumley a publié une déclaration préparée rejetant l' "analyse de Louderback-Wood et ses conclusions" en général. L'interdit de 1945

était formulé de la sorte: "tous les fidèles de Jéhovah qui recherchent la vie éternelle dans son nouveau monde" doivent obéir. De tels édits sont considérés comme une loi divine, puisque le Collège Central est le seul à définir l'orthodoxie. Ceux qui contreviendraient à cette loi risquent d'être rejeté par leur famille et leurs amis témoins de Jéhovah. Une déclaration plus récentes de la Tour de Garde a interdit le stockage du propre sang du patient pour une transfusion sanguine. En tout, **les Témoins de Jéhovah Associé énumèrent 20 changements et précisions dans les règles concernant le sang au fil des ans.** Les experts supposent que l'oncle de Raymond Franz, Frederick Franz, qui a servi anonymement comme le principal théologien des Témoins, a décidé que ces passages couvrent les transfusions sanguines. Mais Raymond Franz soulève des questions à propos de cette politique sur le sang dans son livre "À la recherche de la Liberté chrétienne." Parmi eux : Pour quelles raisons interdire le stockage du propre sang d'un patient alors qu'il est permis de recevoir des composants sanguins nécessitant de grandes quantités de sang donné et conservé ? **Pour quelles raisons la transplantation d'organe est permise, alors qu'elle introduit dans le corps beaucoup plus de leucocytes que les transfusions sanguines ?** Pour quelles raisons les Témoins interdisent le plasma, qui est surtout de l'eau, mais permettent l'utilisation des composants tirés du plasma en thérapie ? Louderback-Wood a déclaré qu'elle sera contente si sa critique sauvait la vie d'un enfant. SUR LE NET : La brochure officielle de témoins : [http:// www.watchtower.org/library/hb](http://www.watchtower.org/library/hb) . Les données des dissidents : [http:// www.ajwrb.org](http://www.ajwrb.org) et [http:// www.jwtruth.com](http://www.jwtruth.com)

### **Plus Jéhovah, plus de droit...**

La Dernière Heure (Belgique) . 17/02/2006. Jacques a perdu tout contact avec sa famille. Jacques, un Liégeois d'une cinquantaine d'années, a fait partie d'une congrégation témoins de Jéhovah pendant 17 ans. En 2002, il en a été exclu car son attitude à l'égard de la communauté était jugée perturbatrice par la hiérarchie. Seulement voilà, lorsqu'un membre est exclu, il est interdit à ceux qui font encore partie de la communauté d'avoir tout contact physique ou même verbal avec lui. Jacques est devenu du jour au lendemain un paria même aux yeux des membres de sa propre famille qui font toujours partie de la communauté.L'affaire a été portée devant les tribunaux par Jacques. Il a assigné la congrégation pour discrimination et atteinte à la vie privée. Il n'est pas le premier à s'attaquer ainsi aux Témoins de Jéhovah. Souvent l'issue est toujours la même et à l'avantage des Témoins au nom de la liberté de culte. Jacques réclamait la récupération de ses données personnelles dans un fichier de la congrégation et que l'on reconnaisse publiquement le caractère discriminatoire de son exclusion mais surtout de ses conséquences. Il a été débouté en première instance car, pour le tribunal, la discrimination n'était pas établie étant donné que la règle était la même pour tout le monde. L'homme ne décolère pas et a interjeté appel. La cour d'appel de Liège a rendu son jugement récemment. Elle a débouté Jacques en estimant que c'était à lui de prouver la discrimination mais pour la première fois, dans ses attendus, la cour d'appel de Liège considère que les consignes à l'égard des exclus et des adeptes qui souhaitent quitter la communauté sont susceptibles de constituer une discrimination. La cour invoque également le fait que les pressions morales faites aux membres pour isoler un exclu pourraient être de nature à porter atteinte à la liberté de culte. Même si Jacques n'a pas obtenu gain de cause dans son procès, cet arrêt de la cour d'appel s'apparente tout de même à une victoire car c'est la première fois que les pratiques douteuses des Témoins de Jéhovah sont ainsi relevées par la justice. Une porte vient donc de s'entrouvrir pour tous ceux qui comme Jacques ont été victimes des agissements des témoins de Jéhovah.

### **Les Témoins de Jéhovah et les sourds**

L'oeil et la main - La Cinquième / sam. 22 avr. 2006, 09h40. (Emission télévisée, 35 min., 2006). "Pour recruter les sourds, les Témoins de Jéhovah ont créé sept groupes pratiquant la langue des signes et conçu une version de leur DVD en LSF. Est-ce pour cela que les sourds, en manque d'échanges et souvent isolés, sont nombreux à les rejoindre ? Pour mettre à jour les ressorts linguistiques, sociologiques et psychiques utilisés par les Témoins de Jéhovah, L'OEil et la main mène l'enquête en rencontrant des spécialistes, des linguistes et des personnes sorties du mouvement"

## Tribu KA

### Tribu KA : qui sont-ils ?

Sur AGORA VOX / 31 MAI 2006. La tribu KA, responsable de la manifestation antisémite de la rue des Rosiers, est une secte néo-païenne créée par Kemi Seba, ancien membre de Nation of Islam et du parti kémitite. Cet article se fonde principalement sur la biographie de Kemi Seba (Wikipedia), et sur les textes publiés sur le site de la tribu KA, inaccessible depuis le 29 mai 2006, mais dont certaines pages peuvent encore être vues dans le cache Google. Le fara (leader, guide) de la tribu KA, Kemi Seba, est né à Strasbourg sous le nom de Stellio Gilles Robert. Il commence sa carrière d'activiste en militant au sein de la section parisienne de Nation of Islam, qu'il quitte au bout de seulement un an. S'intéressant au kémitisme, une religion se revendiquant de l'Égypte ancienne, il effectue un court voyage dans ce pays. Il crée, en 2002, après s'être rebaptisé Kemi Seba (traduction proposée: Étoile noire), le Parti kémitite, puis en décembre 2004, la tribu KA, qui remplace le parti. "La tribu Ka est un ordre fondé par l'ex porte-parole du défunt Parti kémitite "Kemi Seba" et dont le seul et unique objectif est de contribuer à remettre le véritable peuple élu ( kémitite de son vrai nom) à sa vraie place; celle de guide de l'humanité." Extrait du site de la tribu KA (inaccessible). La tribu KA se définit comme une secte initiatique ne s'adressant qu'à une élite de la communauté africaine, celle-ci étant considérée comme largement dégénérée depuis son abandon d'une culture kémitite mythologique. La tribu KA est le représentant français le plus virulent du suprémacisme noir. Son programme est des plus simples: "Nous revendiquons le fait qu'en tant que kémitites chaque morceau de cette planète nous appartient, car à une époque où le leucoderme marchait encore à quatre pattes dans les cavernes, nous étions déjà les rois et les propriétaires de ce globe. Par conséquent, nous rejetons l'intégration et proclamons notre droit à reprendre toutes nos possessions." Le lecteur relèvera simplement la caractérisation de leucoderme pour désigner les Caucasiens. La substantification de l'adjectif leucoderme fait de la couleur de peau un critère primordial de distinction. A cela s'ajoute le fait que ce terme est utilisé comme s'il désignait une espèce animale. Pour aboutir à cet objectif de domination mondiale et d'émergence d'un nouvel homme noir, KEMITE de son vrai nom, enfin débarrassé de toutes ses impuretés (sic), la tribu compte sur la propagande des adeptes, endoctrinés lors des assemblées kémitites, mais aussi sur la manipulation des enfants via l'école d'Hor, dont le propos est d'assurer le soutien scolaire et la kémitisation des plus jeunes. Toutes les activités de la secte sont par ailleurs interdites aux blancs, juifs, asiatiques, etc. Le métissage, considéré comme facteur d'un affaiblissement de la race supérieure kémitite, est condamné. On remarquera la proche parenté idéologique avec les groupes néo-nazis les plus extrêmes, en particulier en ce qui concerne le rejet des religions du livre, trop universelles pour être adaptées à une thèse raciste, et la "redécouverte" d'une religion originelle du peuple supérieur (kémitisme ou paganisme germanique), ciment d'une mythologie fondatrice.

**Un Ka préoccupant.** Quel est ce groupuscule noir qui s'est livré à des menaces antisémites dans le Marais, à Paris? L'EXPRESS / Jeudi 1 juin 2006 - En défilant, le 28 mai dernier, dans le quartier juif de Paris, les quelques dizaines de militants de la Tribu Ka, un groupuscule radical noir aux thèses ouvertement antisémites, recherchaient la provocation. A la tête du mouvement émerge un Français de 24 ans, né à Strasbourg: Stellio Capo Chichi. "Kemi Seba" - le nom de guerre dont il s'est affublé - aurait forgé ses convictions lors d'un séjour à Los Angeles auprès des militants de la Nation of Islam. En décembre 2004, il fonde la Tribu Ka, plus radicale encore, qui exalte la "vitalité d'Horus" et le "mysticisme d'Aknatoona"... Il fédère autour de lui une trentaine de disciples. " L'apartheid revendiqué par la Tribu Ka a déjà conduit de nombreux représentants de la communauté noire à prendre leurs distances. En avril 2005, l'humoriste Dieudonné s'est ainsi désolidarisé de Kemi Seba, qui comptait interdire aux Blancs (les "leucodermes") et aux Arabes de participer à une réunion publique. En avril 2006, Stellio Capo Chichi comparait devant le tribunal correctionnel de Paris pour "diffamation" et "incitation à la haine raciale", poursuivi par le président du Collectif des Antillais, Guyanais et Réunionnais, qu'il avait traité de «marionnette en chef de la création gouvernementale".

## **Appel à témoignages, interventions publiques**

**Vous ne trouvez pas d'issue à un problème de secte**

ou, face à une dérive thérapeutique « holistique » (médecine parallèle),

**Vous souhaitez médiatiser votre cas** pour alerter vos concitoyens et les pouvoirs publics,

**Vous souhaitez vous adresser à vos proches embrigadés** dans un mouvement sectaire au travers des médias ou

**Vous désirez simplement partager le résultat de vos études universitaires** ou autres en matière de sectes, de manipulations mentales et de médecines parallèles,

**Vous êtes acteur, compositeur**, vous souhaitez mettre en scène les thèmes mentionnés ci-dessus,

**Vous êtes membre d'un groupe religieux contesté**, ou

**Vous pratiquez des thérapies non conventionnelles** et vous souhaitez expliquer votre démarche

### ***Le GEMPPI\* peut vous aider***

Le GEMPPI est équipé d'équipements audio visuels professionnels (Caméras, station de montage audio visuel) pour diffuser et fournir des films, soit des animations ou images brutes ou des montages audio-visuels sur tous types de supports, aux chaînes de télévision, associations, particuliers, Etc... En privilégiant dans tous les cas les thèmes relatifs à la manipulation mentale, aux dérives sectaires et aux médecines holistiques posant problème, de façon à concourir à la protection des individus face à ces dérives et enrichir l'information, la culture et la réflexion de nos contemporains.

**Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter à :**

**GEMPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20.**

**Tel/fax 04 91 08 72 22 - GSM : 06 76 01 94 95 E [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr)**

\* GEMPPI : Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'individu

## Colloque national

# « Sciences, pseudo sciences et thérapeutiques déviantes »

*Approche pratique et éthique*

**Le samedi 21 octobre 2006 à partir de 9h30**

**Lieu : Espace Ethique Méditerranéen,**

**Hôpital adultes de La Timone 264, rue St Pierre 13005 Marseille**

*(www.medethique.com)*

*Opportunité du projet : Le discours spirituel s'est paré depuis quelques années d'un vocabulaire scientifique, psychologique ou médical provoquant la confusion dans les esprits.*

Les conséquences sont parfois graves : rejet de la médecine classique, problèmes psychologiques induits par une forme d'autoritarisme de thérapeutes sectaires, etc.

### Programme

**9h45 - Discours d'accueil du Pr. Jean François Mattei**, ancien Ministre de la santé, fondateur de l'Espace Ethique Méditerranéen

**10h00 - Du bon usage des termes médicaux. Approches lexicologique et éthique.** Dr Grunwald de l'Ordre national des médecins. Certains thérapeutes sectaires ou déviants utilisent la terminologie médicale de manière déloyale ou trompeuse. Comment s'y retrouver ?

**10h45 - Ebauche de critique scientifique des pseudo médecines : le cas frappant des élixirs Floraux de Bach (Mémoire de l'eau Etc.).** Richard Monvoisin, Docteur en sciences.

**11h30 - Le concept d'« énergie » donne lieu à des confusions profitant aux groupes sectaires.** Bertrand Jordan, biologiste moléculaire, directeur de recherche émérite au CNRS, Marseille.

*- Coupure buffet -*

**14h00 - L'astrologie n'est pas l'astronomie.** Invité : Philippe Zarka du Laboratoire d'Études Spatiales et d'Instrumentation en Astrophysique (LESIA, UMR CNRS) Observatoire de Paris

**14h45 - Observation de pratiques pseudo-médicales et pseudo scientifiques dans des mouvements sectaires.** Antonio Fischetti, journaliste à Charlie-Hebdo.

**15h30 - Psycho généalogie : La hantise des arbres généalogiques**

Géraldine Fabre, Docteur en Science de la Terre, ingénieur de recherche - Nancy

**16h30 - Le coaching: quels savoirs pour quel type de "thérapeutique"?** Pierre Le Coz, agrégé de philosophie, Maître de conférence à la faculté de médecine de Marseille.

*Pour participer à cette rencontre, il suffit de s'inscrire auprès de l'organisateur :*

*GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille cedex 20 - Tel/Fax : 04 91 08 72 22*

*Et 06 76 01 94 95 (Dans la limite des places disponibles) ó gemppi@wanadoo.fr*

**Avec le soutien du Conseil Général des Bouches-du-Rhône**

Si vous souhaitez profiter de votre séjour à Marseille (Plans, sorties, visites des monuments, musées, îles et calanques, restaurants, hôtels...) vous pouvez consulter : **www.marseille-tourisme.com**

## L'Espace Ethique Méditerranéen

*Comme vous l'avez constaté, l'Espace Ethique Méditerranéen soutient depuis plusieurs années les colloques organisés par le GEMPPI et la commission « Santé, éthique et idéologies ». Il est donc utile de présenter cette structure*

Situé dans les sous-sols de l'hôpital de La Timone, l'Espace Ethique Méditerranéen de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille est un lieu de rencontres au service des soignants, médecins, chercheurs et tous les représentants de la société civile qui se sentent concernés par les problèmes d'éthique médicale. Il se présente ensuite comme un pôle de recherche universitaire et d'enseignement par la voie d'un master « éthique, science, santé et société » ainsi que d'autres formations diplômantes.

La philosophie générale qui préside à son action pédagogique et citoyenne est que, pour améliorer la qualité de la relation avec les patients ou pour participer à des comités d'aide à la décision en milieu hospitalier, les personnels de soin gagnent à être formés par des professionnels issus d'horizons divers.

Ouverte aux juristes, économistes de la santé, philosophes, psychologues, scientifiques, la structure de l'Espace Ethique Méditerranéen est pluraliste. Des médecins y côtoient des acteurs des sciences humaines et sociales ou des hommes de réflexion appartenant à diverses familles philosophiques ou religieuses. Chacun des professionnels extérieurs à la structure hospitalo-universitaire, est invité à mettre ses compétences personnelles au service d'une même finalité : faire de l'hôpital un espace d'hospitalité en contribuant à apporter aux pratiques du soin un surcroît d'humanité.

Les personnels investis dans la dynamisation de la structure assument des fonctions d'animation et d'organisation, conformément au texte de la loi du 6 août 2004 pour favoriser l'implication de tous les citoyens. Les échanges peuvent s'opérer sur le modèle classique des conférences/débats ou, selon une approche multidimensionnelle, dans le cadre de « commissions » de réflexion éthique. Ces ateliers consacrés à la délibération n'ont pas pour objectif de donner des directives ou des recommandations en fonction de l'urgence d'une situation clinique ou d'une décision médicale à rendre au plus vite. Leur intérêt est bien davantage de prendre du recul vis-à-vis du contexte émotionnel dans lequel se déroule l'action, pour repenser le sens et les objectifs d'une activité donnée.

C'est notamment dans le cadre de cet objectif de recul et de distance critique que travaille la commission "Santé, éthique et idéologies" dont le coordonnateur est Didier Pachoud.

La revue *Forum* de l'Espace Ethique de Marseille se fait l'écho des travaux de cette commission. Parution trimestrielle de 24 pages diffusée en 5000 exemplaires, cette publication est disponible sur le site de l'espace éthique ou par abonnement classique. L'adresse du site est : [www.medethique.com](http://www.medethique.com)

## Nouvelles publications

### Le phénomène des sectes : Comment fonctionnent les groupes

The Cult Phenomenon: How Groups Function

Par Info-Secte

Auteurs : Mike Kropveld et Marie-Andrée Pelland - ISBN 2-9808258-1-6, 169 pages

Info-Secte 5655 Park Ave. #208 Montreal, QC H2V 4H2

Qu'est-ce qu'une secte? Quelle information véhicule-t-il? Un groupe est-il nécessairement correct s'il n'est pas une secte? Comment comprendre et expliquer les tragédies passées? Ces tragédies auraient-elles pu être évitées? Si quelque chose est à faire, qu'est-ce qui peut ou doit être fait? Info-Secte, avec son expérience de plus de 25 ans, a réalisé et publié le livre *Le phénomène des sectes : L'étude du fonctionnement des groupes*. Cet ouvrage est maintenant disponible dans une version actualisée en anglais: *The Cult Phenomenon: How Groups Function*. On peut télécharger gratuitement les deux versions du livre sur le site d'Info-Secte <http://www.infosecte.org> ou ils sont disponibles en version imprimée.

---

## L'Empire des coachs

### Une nouvelle forme de contrôle social

Albin Michel 2006

Rolland GORI et Pierre LE COZ

« Il faudrait en France un coach pour 50 habitants ! » s'exclamait il y a quelques années, le premier formateur de coachs français. Cet appel est en train de prendre sous nos yeux les allures d'une véritable prophétie. La culture du *coaching* familiarise subrepticement nos esprits avec un jargon managérial qui reflète, aux yeux des auteurs, un processus sournois d'infantilisation débilite vis-à-vis duquel il est temps de réagir. Ce processus d'infantilisation procède d'une psychologisation des problèmes de l'existence dont on sait à quel point elle profite aux gourous et autres psychosomaticiens. Le présent ouvrage en appelle chacun d'entre nous à refuser de remettre son destin entre les mains des « managers de l'âme ». Il entend mettre un coup d'arrêt à la progression métastatique de l'idéologie qu'ils véhiculent et dont le point d'aboutissement est l'anéantissement de toute capacité d'esprit critique : « *Le coaching attaque à sa racine le sens de la révolte en lequel, aujourd'hui plus que jamais, nous voulons voir le propre de l'homme* ».

Cet ouvrage (qui sera publié à la rentrée prochaine aux éditions Albin Michel) a été écrit à deux voix. L'un des auteurs est psychanalyste, professeur de psychopathologie à l'Université d'Aix-Marseille I. Il a notamment publié *La Santé totalitaire Essai sur la médicalisation de l'existence* (avec Marie-José Del Volgo, Denoël, 2005) et *Logique des passions*, (Flammarion, 2005). L'autre est philosophe, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille II, membre du Comité Consultatif National d'Ethique, il a notamment publié *Le médecin et la mort*, (Vuibert, 2006).